



# Conseil économique et social

Distr. générale  
31 octobre 2014

Original : français

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2015

26 janvier-3février et 13 février 2015

### Rapports quadriennaux pour la période 2010-2013 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil\*

Note du Secrétaire général

Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Action aides aux familles démunies . . . . .	3
2. Association internationale des droits de l'enfant en difficulté et dans la souffrance . . . . .	4
3. Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme . . . . .	5
4. Centre Europe-tiers monde. . . . .	6
5. Centre féminin pour la promotion du développement . . . . .	8
6. Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement . . . . .	9
7. Comité national d'action pour les droits de l'enfant et de la femme . . . . .	11
8. Comité catholique contre la faim et pour le développement . . . . .	12
9. Fondation Suisse Maroc pour le développement durable . . . . .	14

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.



10. Génération recherche action et formation pour l'environnement . . . . .	16
11. Ingénieurs du monde. . . . .	18
12. Playdoo (Côte d'Ivoire) . . . . .	20
13. Presse emblème campagne. . . . .	21
14. Secours populaire français . . . . .	22
15. Traditions pour demain. . . . .	24

## **1. Action aides aux familles démunies**

### **Statut consultatif spécial : 2002**

#### **Introduction**

Accréditée auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis 2002, Action aides aux familles démunies est une organisation non gouvernementale (ONG) qui vise à aider les familles et à défendre les femmes et les enfants.

#### **Objectifs**

L'objectif principal de l'organisation est de contribuer au développement socioprofessionnel des couches défavorisées, tant dans le milieu rural qu'urbain, en travaillant à :

- Promouvoir les droits de la femme et les former pour qu'elles deviennent des actrices du développement au Mali et à travers le monde;
- Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et la famine en créant des petites entreprises qui serviront de sources de revenus;
- Combattre la pauvreté des femmes par l'alphabétisation, l'éducation et l'accès des filles à l'enseignement;
- Lutter contre la mortalité maternelle et infantile;
- Sensibiliser les jeunes à la prévention du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles;
- Protéger l'environnement en sensibilisant les femmes et les jeunes aux effets néfastes des déchets plastiques.

#### **Changements à signaler**

Action aides aux familles démunies est affiliée à un réseau d'organisations de la société civile qui travaillent sur les migrations et le développement.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Au cours des deux dernières années, Action aides aux familles démunies a soumis des exposés écrits aux événements suivants des Nations Unies :

- Cinquante et unième session de la Commission du développement social (10 février et 20 décembre 2012 et 6-13 février 2013), sur le thème de la promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous;
- Cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme (4-15 mars 2013), sur le thème intitulé « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle ».

L'organisation a également accordé une interview à la Radio des Nations Unies au sujet de la crise dans le nord du Mali où des femmes et des jeunes filles ont été violées et torturées en raison de l'application de la charia.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Action aides aux familles démunies a participé à des réunions, forums, conférences et sommets des Nations Unies, au cours desquels elle a organisé des manifestations parallèles.

Le premier événement a eu lieu le 13 septembre 2010. Le Chef du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales et des représentants de la Mission permanente du Mali auprès de l'ONU, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) y sont intervenus comme conférenciers.

La deuxième manifestation parallèle a été organisée lors de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, le 19 mars 2014, en présence du Ministre de la promotion des femmes du Mali.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune information fournie

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

En soutien aux objectifs du Millénaire pour le développement, Action aides aux familles démunies a travaillé avec le Gouvernement à une évaluation des actions déjà entreprises.

## **2. Association internationale des droits de l'enfant en difficulté et dans la souffrance**

### **Statut consultatif spécial : 2010**

#### **Introduction**

L'Association internationale des droits de l'enfant en difficulté et dans la souffrance est basée à Montréal (Canada) et œuvre en faveur des personnes démunies, en particulier des enfants. Ses activités se déroulent spécifiquement dans les villages démunis et éloignés des grands centres (présentement au Cambodge et en République démocratique populaire lao). L'Association fait don d'infrastructures facilitant le quotidien des populations démunies.

#### **Objectifs**

L'Association travaille directement sur le terrain en fournissant un minimum acceptable pour permettre aux pauvres de vivre dans la dignité et aux enfants d'avoir un avenir moins précaire. L'Association œuvre dans trois domaines : l'alimentation, l'éducation et la santé.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

**Contribution à des activités des Nations Unies**

L'Association a diffusé dans les médias sociaux des informations sur la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté célébrée le 17 octobre 2013.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune information fournie

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune information fournie

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association a soutenu les objectifs 1 et 4 du Millénaire pour le développement (« Réduire l'extrême pauvreté et la faim » et « Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans »). Elle a construit des écoles dans les villages pauvres, afin d'assurer une éducation primaire pour tous, et des puits artésiens. Elle a galvanisé des efforts sans précédent pour répondre aux besoins des plus pauvres au Cambodge et en République démocratique populaire lao, en construisant 33 puits d'eau au Cambodge et 3 écoles et 3 cliniques en République démocratique populaire lao.

**3. Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme****Statut consultatif spécial : 2002****Introduction**

L'Association pour la formation et l'insertion sociale de l'adolescent et de la femme mène des actions au profit de la jeunesse et de la femme au Cameroun.

**Objectifs**

Les buts de l'Association sont d'éduquer, de sensibiliser et de former les jeunes et les femmes à une pleine participation au processus de développement durable.

**Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

**Contribution à des activités des Nations Unies**

L'Association a célébré la Journée des Nations Unies chaque année de la période considérée en organisant, entre autres, des séminaires, des activités sportives et commerciales, des foires, des expositions et des défilés.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a été invitée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à participer à la conférence internationale sur l'innovation et la créativité des femmes dans les sciences et les affaires et leur impact sur le

développement économique (Innovation and Creativity of Women in Science and Business for Economic Development), tenue à Varsovie les 25 et 26 mars 2010.

En 2010, sur invitation du Centre du commerce international (CCI) basé à Genève, l'Association a suivi un atelier de formation à Libreville, du 5 au 10 juillet, sur un programme de renforcement des capacités des femmes à accéder au commerce international.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Association est en contact hebdomadaire avec les organismes des Nations Unies, par courrier électronique, et contribue à plusieurs sujets concernant, entre autres, les activités de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

L'Association met en œuvre des activités en coopération avec l'OMPI, le FNUAP, la CNUCED et le CCI.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association a pris les initiatives suivantes :

*Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim.* L'Association a amené des femmes à cotiser afin d'acquérir un séchoir à légumes et à poissons. Elle a également organisé un séminaire à Yaoundé, le 15 juin 2011, sur le montage de microprojets;

*Objectif 2 : Rendre l'enseignement primaire universel.* En 2012 et 2013, les membres de l'Association ont parrainé une école maternelle à Bayangam (Cameroun) en achetant du matériel didactique et des tables-bancs;

*Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.* L'Association poursuit le renforcement des capacités des femmes en phase d'autonomisation;

*Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.* L'Association a organisé avec la Société camerounaise de pédiatrie une manifestation sur le paludisme chez l'enfant, à Douala (Cameroun), le 24 juin 2012;

*Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle.* L'Association a participé à un colloque sur l'allaitement maternel organisé à l'hôpital de district de New Bell, à Douala, le 23 octobre 2013, ainsi qu'à un atelier sur la sensibilisation du personnel médical aux moyens permettant de faire baisser la mortalité maternelle, à Douala, le 12 juillet;

*Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.* L'Association a financé l'entretien du puits et des appareils de production d'eau potable du lycée technique de Bayangam.

## **4. Centre Europe-tiers monde**

### **Statut consultatif général : 1998**

#### **Introduction**

Le Centre Europe-tiers monde a été créé en 1970 dans le cadre de l'Association du foyer John Knox et est devenu indépendant le 17 juin 1975.

C'est une ONG internationale qui n'est affiliée à aucune autre ONG dotée du statut consultatif. Le Centre dispose d'un très vaste réseau de partenaires dans le monde et s'efforce de promouvoir une réflexion sur le développement économique, social, culturel, civil et politique, aussi bien au nord qu'au sud.

### **Objectifs**

Le Centre Europe-tiers monde vise à mettre en évidence les mécanismes internationaux, régionaux et nationaux qui favorisent ou entravent le développement économique, social ou autre, aussi bien au nord qu'au sud, ainsi qu'à relayer les revendications des peuples du Sud qui luttent pour leurs droits et leur dignité et pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Centre intervient régulièrement lors des conférences, séminaires ou colloques, organisés par ses soins ou par des organisations de la société civile et des institutions, pour promouvoir le droit international en matière de droits de l'homme et la Charte des Nations Unies. La plupart de ses publications sont en rapport avec ces sujets et comprennent, entre autres, les titres suivants : *Le droit à la non-discrimination* (2011), *La propriété intellectuelle contre la biodiversité? Géopolitique de la diversité biologique* (2011) et *Pour le respect des droits de toutes et tous les travailleurs migrants* (2011). Le Centre organise par ailleurs des formations sur les droits économiques, sociaux et culturels.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Centre Europe-tiers monde a participé à de nombreuses conférences organisées par les Nations Unies durant la période considérée :

- Les treizième, quatorzième et vingt et unième à vingt-quatrième sessions du Conseil des droits de l'homme, tenues à Genève;
- Les septième, huitième et quatorzième à seizième sessions du Groupe de travail sur l'examen périodique universel;
- Les troisième et sixième sessions du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones;
- La première session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé de rédiger un projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans;
- Les quarante-quatrième et cinquantième sessions du Comité des droits économiques, sociaux et culturels;
- La cinquante-troisième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;
- La quatre-vingt-troisième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
- La treizième session de la CNUCED (Doha, 21-26 avril 2012).

En outre, le Centre a soumis 23 déclarations écrites ou orales qui ont porté, entre autres, sur le droit à l'eau, les droits des paysans, les activités des sociétés transnationales nuisibles aux droits de l'homme, les droits des peuples autochtones et le droit au développement. Le Centre a accompagné une douzaine de délégations de mouvements sociaux dans leurs démarches auprès de l'ONU et initié six stagiaires à ses mécanismes des droits de l'homme.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Centre coopère régulièrement avec les institutions et organes des droits de l'homme des Nations Unies. À titre d'exemple, des représentants du Centre ont été invités à participer en tant qu'experts aux ateliers organisés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) le 5 avril et le 18 octobre 2013 sur, respectivement, les incidences de l'application de mesures coercitives unilatérales sur les droits de l'homme et la promotion d'un ordre international équitable et démocratique. Le Centre a également contribué activement aux consultations menées en 2011 et 2012 par l'Expert indépendant chargé par le Conseil des droits de l'homme d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Dans le cadre de ses activités, le Centre a publié en 2012 deux publications (en français, espagnol et anglais) en lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement. L'une traite de la lutte contre la pauvreté et de la défense des droits de l'homme, l'autre du droit à la sécurité sociale.

## **5. Centre féminin pour la promotion du développement**

### **Statut consultatif spécial : 2002**

#### **Introduction**

Succédant chronologiquement à la déclaration de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix (1976-1985) et au bilan de cette décennie établi par les Nations Unies lors de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de cette décennie, tenue à Nairobi en 1985, le Centre féminin pour la promotion du développement a été créé en 1994 pour travailler à l'amélioration de la condition de la femme et des jeunes, filles ou garçons.

#### **Objectifs**

Les missions spécifiques incluent : la promotion de l'implication active des femmes et des jeunes dans les processus de développement; le renforcement par la formation et l'insertion de l'entrepreneuriat féminin comme moyen efficace de développement économique; la contribution à la promotion, à la vulgarisation et au développement des technologies de l'information et de la communication comme outil de développement et de réduction de la pauvreté; la promotion du partenariat intégré multiacteurs; et le renforcement des capacités techniques, méthodologiques, organisationnelles et opérationnelles des acteurs locaux dans une perspective de développement économique et durable.



**Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

**Contribution à des activités des Nations Unies**

Afin de réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a adopté la résolution 70 (Rév. Guadalajara 2010) intitulée « Intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT, promotion de l'égalité hommes/femmes et autonomisation des femmes grâce aux technologies de l'information et de la communication » lors de sa Conférence de plénipotentiaires à Guadalajara (Mexique), en octobre 2010. À cette occasion, les États membres se sont engagés à mettre en œuvre cette résolution visant à une mobilisation internationale autour de l'intégration effective des femmes et des filles à l'univers du numérique.

Dans le cadre de la mise œuvre de la résolution 70 (Rév. Guadalajara 2010), le Centre a célébré pour la première fois au Cameroun l'édition 2012 de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Centre a participé au Forum sur la gouvernance d'Internet en Afrique qui s'est tenu à Nairobi.

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Centre coopère avec l'UIT et ONU-Femmes.

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le fait de contribuer à la formation et à l'information des femmes et des jeunes filles dans le secteur des technologies de l'information et de la communication s'inscrit en droite ligne de l'objectif 3 du Millénaire pour le développement défini par les Nations Unies, qui vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

**6. Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement****Statut consultatif spécial : 1998****Introduction**

Le Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement est une organisation à but non lucratif qui regroupe principalement des femmes qui s'intéressent à l'éducation et à la formation relatives à l'environnement et au développement durable. Sa zone d'activité principale est le Sénégal et, par extension, l'Afrique de l'Ouest. L'organisation est, entre autres, membre du grand groupe de femmes de la Commission du développement durable du Conseil économique et social, du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée

générale sur les objectifs de développement durable et du réseau d'experts francophones sur le genre et les changements climatiques.

### **Objectifs**

La mission du Collectif inclut : procéder à une identification claire des priorités de l'Afrique en matière d'environnement; créer les conditions d'une participation effective des populations africaines et des enfants, en particulier à l'élévation de l'indice du développement humain; préparer les jeunes du continent à la solidarité active et à la bataille pour un monde plus juste et plus équitable.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Collectif a :

- Participé au forum international des ONG en 2010;
- Participé à la préparation des rapports alternatifs des cinquante-quatrième et cinquante-septième sessions de la Commission de la condition de la femme;
- Contribué aux activités de la Commission du développement durable en tant que membre du grand groupe de femmes;
- Contribué au rapport du Sénégal pour le Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'examen périodique universel;
- Soumis des observations sur les questions de genre et d'équité aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Collectif a participé :

- Aux cinquante-quatrième à cinquante-septième sessions de la Commission de la condition de la femme;
- À la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Durban, Afrique du Sud, 2011);
- Aux réunions préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se sont tenues à New York (Commission du développement durable et Comité préparatoire);
- Aux discussions de l'Instance permanente sur les questions autochtones (New York, 2012);
- Aux discussions de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, à Banjul.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La coopération a pris les formes suivantes :

- Financement de la participation à la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme par l'ONU;
- Intégration du groupe de travail « Femme, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest », coordonné par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest;
- Prise en charge de la participation au Forum de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, à Banjul, par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Collectif a pris les initiatives suivantes :

- Célébration annuelle de la Journée mondiale de l'environnement, avec des élèves et des groupes de défense de l'environnement (objectif 7 du Millénaire pour le développement);
- Célébration de la Journée internationale de la femme en 2012 à l'Institut d'enseignement supérieur sur la thématique de l'autonomisation des femmes et du changement climatique (objectifs 3 et 7);
- Préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et publication d'une brochure de contribution (objectif 7);
- Intégration du Comité de santé Gaspard Kamara de Dakar (objectifs 4, 5 et 6);
- Formation à l'éducation aux droits de l'homme (objectif 3).

## **7. Comité national d'action pour les droits de l'enfant et de la femme**

### **Statut consultatif spécial : 1998**

#### **Introduction**

Le Comité national d'action pour les droits de l'enfant et de la femme est une ONG créée le 13 janvier 1992 comme un mouvement de la jeunesse et de l'éducation populaire.

#### **Objectifs**

L'objectif du Comité est de contribuer au respect de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ceci pour défendre le droit de tous les enfants à la vie, au bien-être, à l'information et à l'éducation, ainsi que le droit des femmes à leur intégration pleine et entière au processus de développement par l'accroissement de leur productivité et de leurs revenus, par l'amélioration de leur santé et par leur information et leur éducation permanentes. Sa mission est d'entreprendre des actions contribuant à l'application et au suivi des ces deux conventions de l'ONU.

### **Changements à signaler**

En septembre 2013, en raison de la mort de sa présidente fondatrice, la Princesse Odette Happy, l'organisation a été obligée de changer sa constitution.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

- Le Comité célèbre la Journée internationale de la jeunesse, la Journée internationale de la femme, la Journée de l'enfant africain et la Journée des droits de l'homme.
- Le Comité a organisé le 19 novembre 2010 une campagne de sensibilisation à Douala (Cameroun) contre l'abus des filles et le respect de leurs droits.
- Le Comité a organisé le 16 juin 2011 des sessions de formation sur les maladies sexuellement transmissibles.
- Le Comité a organisé le 11 septembre 2012 une table ronde sur l'anniversaire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Comité a participé aux activités organisées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 2010.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Comité a créé une radio à Bana, un arrondissement recouvrant cinq villages, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le travail de l'organisation prend en charge les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux femmes et aux enfants.

## **8. Comité catholique contre la faim et pour le développement**

### **Statut consultatif spécial : 1998**

#### **Introduction**

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement est la première ONG française de développement. Le Comité est aux côtés de ceux qui combattent la faim et la pauvreté dans près de 60 pays. Il finance tous les ans plus de 450 projets pensés et mis en œuvre par ses partenaires locaux.

#### **Objectifs**

Première association française de développement, le Comité lutte durablement contre la faim en s'attaquant aux causes des plus locales aux plus globales au moyen

de trois leviers : l'appui aux partenaires, l'éducation au développement et le plaidoyer.

### **Changements à signaler**

L'organisation a été rejointe par trois nouveaux membres depuis 2011 : la Délégation pour la coopération catholique, la Pastorale des migrants et l'Institut religieux et solidarité international.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

De 2010 à 2013, le Comité a soutenu les partenaires suivants :

- Caritas de Gao (Mali), qui représente les réalités de l'immigration aux candidats;
- Fomento de la Vida (Pérou), qui a choisi de développer une filière de soutien aux producteurs de variétés de pommes de terre locales pour améliorer leurs revenus;
- Kopkom (Haïti), une coopérative de producteurs de mangues qui s'est constituée pour permettre aux petits paysans d'améliorer leurs revenus en échappant aux intermédiaires;
- Synergie paysanne (Bénin), dans sa mobilisation contre l'accaparement des terres par les élites béninoises.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Comité a participé aux réunions indiquées ci-dessous.

2010 :

- Du 12 au 23 juillet : participation au Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes. L'organisation est intervenue pour influencer sur le contenu du sommaire et du préambule du futur traité;
- Octobre 2010 : participation aux réunions et aux négociations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

2011 :

- 6 avril : participation à un séminaire organisé par la France et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement sur le projet de traité sur le commerce des armes;
- Du 17 au 22 octobre : participation au Comité de la sécurité alimentaire mondiale et contribution aux réunions des groupes de travail thématiques.

2012 :

- Du 2 au 27 juillet : lors de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, le Comité catholique contre la faim et pour le développement a organisé un séminaire intitulé « Le traité sur le commerce des armes, quelles opportunités pour l'Afrique? »;

- Du 20 au 26 octobre : participation aux travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale, plus particulièrement aux débats autour du projet de traité sur le commerce des armes.

2013 :

- Du 18 au 28 mars : participation à la Conférence finale des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes;
- Du 7 au 11 octobre : participation à la quarantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Voir ci-dessus.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a pris les initiatives suivantes :

- *Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim.* Début 2011, le Comité a soutenu Fomento de la Vida, qui fournit des possibilités commerciales, de la formation et de l'assistance technique aux agriculteurs péruviens pour les aider à conserver la biodiversité tout en augmentant leurs revenus;
- *Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.* Le Comité soutient l'Académie de travail des femmes, fondée en 2003, pour former des femmes leaders et militantes ouvrières à défendre leurs droits;
- *Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.* En octobre 2010, l'organisation faisait partie de la délégation officielle de la France à la session du Comité de sécurité alimentaire mondiale, lequel est devenu un lieu central pour la mise en place d'une gouvernance mondiale de l'alimentation. L'organisation a contribué à l'élaboration d'un code de conduite sur l'accaparement des terres.

En outre, le Comité catholique contre la faim et pour le développement fait partie du Groupe de travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la fiscalité et le développement, afin d'explorer les questions d'évasion fiscale dans les pays en développement.

## **9. Fondation Suisse Maroc pour le développement durable**

Statut consultatif spécial : 2010

### **Introduction**

La Fondation Suisse Maroc pour le développement durable est activement engagée dans le renforcement des relations entre la Suisse et le Maroc et dans le soutien à la réalisation de projets durables. La Fondation favorise la tolérance et la fraternité et se concentre sur l'amélioration de la vie des jeunes défavorisés dans les régions pauvres.

## Objectifs

La mission de l'organisation est :

- De mettre en œuvre des projets liés au développement durable (économiques, écologiques et sociaux) et sensibiliser la population au développement durable;
- De créer des partenariats solides avec le secteur privé et les organisations de la société civile, afin de soutenir le développement et de réduire la pauvreté;
- D'élaborer des stratégies donnant aux jeunes une chance réelle de trouver un travail décent;
- De promouvoir de nouvelles méthodes de gouvernance fondées sur une meilleure cohésion sociale;
- De soutenir la mise en œuvre d'observations scientifiques du développement durable, notamment en collaborant avec les instances spécialisées.

## Changements à signaler

Pas de changement à signaler

## Contribution à des activités des Nations Unies

Le cinquième symposium économique euro-méditerranéen de la Fondation a eu lieu à l'ONU, à Genève, le 2 novembre 2012.

## Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Fondation a participé aux événements suivants :

- Du 28 février au 25 mars 2011 : Seizième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève;
- Du 7 au 9 septembre 2011 : Troisième Forum international des ONG sur les droits économiques, sociaux et culturels de la femme, à Genève;
- Le 6 février 2012 : Groupe de haut niveau sur la viabilité mondiale, à Genève;
- Du 20 au 22 juin 2012 : Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à Rio de Janeiro (Brésil), 20 ans après le Sommet « Planète Terre »;
- Du 25 février au 22 mars 2013 : Vingt-deuxième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève;
- Du 20 au 21 mars 2013 : Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement de la CNUCED (cinquième session dans le cadre du mandat de Doha), à Genève;
- Du 27 mai au 14 juin 2013 : Vingt-troisième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La coopération a pris les formes suivantes :

- Contribution à la publication de la CNUCED intitulée *The Road to Rio +20: For a development-led green economy – 1992-2012*, publiée à New York et Genève en 2011;
- Le 2 novembre 2012, à Genève, signature de deux accords-cadres de coopération sur le développement durable, la gouvernance et la sauvegarde de l'environnement entre le PNUD, la Fondation, le Conseil régional de Tanger-Tétouan et le Conseil de la région de l'Oriental.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

La Fondation travaille sur les questions de développement durable, d'infrastructures, de production et de distribution d'énergie renouvelable, soutenant ainsi la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

## **10. Génération recherche action et formation pour l'environnement**

### **Statut consultatif spécial : 2006**

#### **Introduction**

L'association Génération recherche action et formation pour l'environnement est une ONG dont le siège est à Rolle, en Suisse. Elle participe depuis sa création à la réalisation d'initiatives en faveur des populations du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

#### **Objectifs**

L'association est spécialisée dans le microcrédit. Elle soutient des projets dans divers secteurs de l'économie informelle (commerce, culture, élevage et artisanat), tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Par la création d'emplois générateurs de revenus et l'accès à des formations, elle tend à lutter contre la pauvreté et à prévenir l'exode rural. Ponctuellement, l'association initie des projets sous forme de dons (par exemple, l'équipement en filtres à eau de villages retranchés des voies de communication).

#### **Changements à signaler**

Au Burkina Faso, la situation sécuritaire dans le pays pour la période 2010-2013 s'est fortement détériorée, ce qui a forcé l'association à fermer l'un de ses bureaux. En conséquence, aucun nouveau projet n'a été lancé. En Côte d'Ivoire, les troubles politiques dans le pays ont provoqué une perturbation de la gestion du groupe de partenaires. Par conséquent, aucune mission n'a eu lieu. Les projets en cours ont toutefois été poursuivis.



### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Voir les différentes activités décrites ci-dessous dans la section sur la participation et sur les initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'association a participé aux événements suivants :

- Du 4 au 8 juillet 2011 et le 29 juillet 2011 : débat de haut niveau du Conseil économique et social, à Genève;
- Le 22 février 2012 : cycle conjoint de séances d'information pour les ONG pour la treizième session de la CNUCED, à Genève;
- Le 24 mai 2012 : réunion sur le rapport annuel du PNUD sur le développement humain en Afrique, intitulé « Vers une sécurité alimentaire durable », à Genève;
- Le 4 juillet 2012 : vingtième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève;
- Le 7 mars 2013 : colloque international intitulé « Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, stratégie de conquête de l'autonomie », organisé par la Coalition des ONG pour les objectifs du Millénaire, à Genève;
- Le 22 juillet 2013 : table ronde sur l'importance du contrôle des drogues, de la prévention du crime et de la justice pénale au regard des priorités de développement pour l'après-2015, et débat sur les pays africains qui sortent d'un conflit, session de fond du Conseil économique et social, à Genève.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Des relations régulières ont été entretenues avec le Bureau de liaison avec les ONG à Genève et des missions ont été organisées dans chacun des pays où sont menées des activités, afin de coordonner les actions de l'association en soutien aux objectifs du PNUD.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'association a pris les initiatives suivantes :

- *Objectif 1* : Fin 2013, 1 389 microcrédits étaient en cours au Sénégal, 86 au Burkina Faso et 18 en Côte d'Ivoire;
- *Objectif 7* : Réhabilitation de 3 200 hectares de terres salées au Sénégal et de 1 400 hectares de terres salées au Burkina Faso; achat, acheminement et mise en place d'équipements de potabilisation de l'eau dans la vallée du fleuve Sénégal, touchant une population d'environ 8 000 personnes;
- *Objectif 8* : Facilitation de l'accès des populations non éligibles au crédit bancaire par le biais du microfinancement.

## **11. Ingénieurs du monde**

### **Statut consultatif spécial : 2006**

#### **Introduction**

Ingénieurs du monde est une ONG non religieuse, technique et apolitique, composée d'ingénieurs bénévoles.

#### **Objectifs**

L'activité de l'organisation repose sur l'amélioration du bien-être par le savoir-faire ou celle de compétences techniques par le transfert de technologies, la propagation de savoir-faire et de connaissances techniques, la formation de spécialistes, l'assistance technique, la mise à disposition de ressources, le conseil et la gestion de projets, l'accompagnement des transferts et la réalisation concrète de projets.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Ingénieurs du monde a contribué aux activités et aux événements suivants :

2010 :

- Participation à la treizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement (Genève, 16-21 mai);
- Participation à la centième session du Comité des droits de l'homme (Genève, 11-29 octobre);

2011 :

- Soumission d'une déclaration écrite à la seizième session ordinaire du Conseil des droits de l'homme (Genève, 28 février-25 mars);
- Soumission d'une déclaration écrite au Conseil des droits de l'homme (29 avril);
- Participation au forum du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 16-20 mai);

2012 :

- Participation à des réunions du PNUD, de l'UNESCO, de l'UIT, et de la CNUCED, ainsi qu'au forum du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 14-18 mai);
- Participation à la quinzième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement (Genève, 21-25 mai);
- Participation à la quarante et unième (vingt et unième session extraordinaire) de l'Assemblée générale de l'OMPI (Genève, 1<sup>er</sup>-9 octobre);

2013 :

- Participation au processus de consultations ouvertes en vue du forum 2013 du Sommet mondial sur la société de l’information (15 février);
- Soumission d’une déclaration écrite pour la session de fond du Conseil économique et social (Genève, 1<sup>er</sup>-26 juillet);
- Participation à la vingt-quatrième session ordinaire du Conseil des droits de l’homme (Genève, 9-27 septembre).

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L’organisation a participé à des réunions des organismes suivants :

2010 :

- CNUCED;
- Assemblée générale (20-29 septembre);
- Organisation mondiale du commerce (15-17 septembre);

2011 :

- UIT;
- UNESCO;
- CNUCED;
- PNUD;
- Commission économique pour l’Europe (12-13 avril);

2012 :

- Conseil économique et social (16-18 janvier);
- HCDH (1<sup>er</sup>-9 octobre);
- UIT;

2013 :

- OMPI (13-17 mai);
- CNUCED (16-27 septembre);
- Consultation ouverte sur l’examen d’ensemble de la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur la société de l’information (7 et 8 octobre et 16 et 17 décembre).

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Ingénieurs du monde est étroitement impliquée dans les travaux du Groupe des Nations Unies sur la société de l’information, qui comprend également l’UNESCO, l’UIT, le PNUD et la CNUCED dans le domaine des nouvelles technologies.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

En plus de toutes les activités décrites ci-dessus, Ingénieurs du monde a créé un centre de formation à Arusha, en République-Unie de Tanzanie. L'organisation travaille actuellement à la création d'une école professionnelle dans la République démocratique du Congo.

## **12. Playdoo (Côte d'Ivoire)**

### **Statut consultatif spécial : 2010**

#### **Introduction**

Playdoo Côte d'Ivoire est une ONG apolitique formée d'activistes qui luttent pour la promotion et la protection des droits humains, notamment les droits des femmes. L'organisation mène ainsi un combat intrépide et acharné contre toutes les formes de violence faite aux femmes. Ses activités sont inscrites dans le cadre de la bonne gouvernance et du développement durable. Playdoo (Côte d'Ivoire) promeut les capacités organisationnelles et fonctionnelles des femmes, notamment en milieu rural, afin de répondre rapidement aux besoins des populations vulnérables, particulièrement celles qui manquent d'informations en matière de santé, d'hygiène et de droits des femmes, et d'accroître leur capacité de production.

#### **Objectifs**

Les objectifs de l'organisation sont d'apporter aide et assistance (morales et matérielles) aux populations en détresse au niveau national, en menant des actions dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et des droits de l'homme. Elle contribue au bien-être de la personne par le biais de l'éducation à la culture des droits humains, de la gouvernance démocratique et du développement communautaire. Plus précisément, elle contribue à promouvoir les droits humains, notamment la protection des femmes contre la violence, à encourager la participation citoyenne et la gouvernance et à promouvoir le développement communautaire et l'autonomisation des femmes.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Playdoo (Côte d'Ivoire) apporte sa contribution et sa disponibilité à accompagner les organismes des Nations Unies en Côte d'Ivoire en participant à leurs activités (réunions, formations, campagnes de sensibilisation, etc.).

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Playdoo (Côte d'Ivoire) a participé à diverses réunions, principalement la cinquante-cinquième (22 février-4 mars et 14 mars 2011) et cinquante-sixième (27 février-9 mars et 15 mars 2012) sessions de la Commission de la condition de la femme.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Playdoo (Côte d'Ivoire) a apporté sa coopération à la commission internationale indépendante chargée d'enquêter sur les faits et les circonstances entourant les allégations de violations graves des droits de l'homme perpétrées en Côte d'Ivoire à la suite de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, en vue d'identifier les responsables de tels actes et de les traduire en justice, créée par la résolution 16/25 du Conseil des droits de l'homme du 25 mars 2011.

En ce qui concerne la surveillance de la mise en œuvre des traités, Playdoo (Côte d'Ivoire) a apporté sa contribution en soumettant des informations pour :

- La rédaction du rapport de la Côte d'Ivoire pour la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- La rédaction du rapport de la Côte d'Ivoire pour le Comité des droits de l'homme;
- La rédaction du rapport pour l'examen périodique universel. Lors des consultations nationales devant aboutir à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du premier cycle de l'examen périodique universel de la Côte d'Ivoire, Playdoo (Côte d'Ivoire) a pleinement coopéré et a soumis des informations pour la production du rapport étatique.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

*Objectif 2* : L'organisation fournit du matériel scolaire dans les zones à faible fréquentation et des kits scolaires aux enfants des familles pauvres ou victimes de la crise en Côte d'Ivoire.

*Objectif 3* : L'organisation travaille au développement économique et social en offrant aux femmes des possibilités d'émancipation grâce à des activités génératrices de revenus.

*Objectif 5* : L'organisation fait des dons importants en matériaux et en équipements pour les soins de la mère et la santé des enfants dans des zones à forte prévalence de problèmes postnataux.

## **13. Presse emblème campagne**

### **Statut consultatif spécial : 2010**

#### **Introduction**

Presse emblème campagne est une ONG basée à Genève active dans les domaines des droits de l'homme, du droit humanitaire et de la résolution des conflits. Presse emblème campagne est une ONG internationale qui couvre toutes les régions du monde.

#### **Objectifs**

L'organisation a pour but de défendre la liberté de la presse et de renforcer la protection des journalistes dans les zones de conflit et de violences internes. Elle documente de manière régulière les violations aux traités internationaux en matière

de droits de l'homme et du droit humanitaire (Conventions de Genève) concernant le travail des médias et intervient sur le plan diplomatique auprès des gouvernements et des organisations internationales pour les faire respecter.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Presse emblème campagne a contribué à plusieurs activités de l'ONU depuis 2010. Elle a ainsi participé à toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève et contribué au plan d'action élaboré par l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, et aux travaux du HCDH sur la sécurité des journalistes.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Presse emblème campagne a participé à la seconde réunion interagences des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, qui s'est tenue à Vienne les 22 et 23 novembre 2012, organisée par l'UNESCO, en coopération avec le HCDH, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le PNUD.

Presse emblème campagne a participé en tant qu'ONG aux travaux du Conseil des droits de l'homme, à Genève, de sa treizième à sa vingt-quatrième session ordinaire et de sa quinzième à sa dix-neuvième session extraordinaire. Elle a soumis des déclarations écrites lors de ces sessions et fait plusieurs déclarations orales à chacune d'entre elles.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec le HCDH, le Conseil des droits de l'homme et l'UNESCO (sur le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité), ainsi qu'avec le Président de l'Assemblée générale à New York (réunion du 12 septembre 2012).

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation ne se concentre pas sur des initiatives spécifiques liées aux objectifs du Millénaire pour le développement, mais soutient l'agenda global du développement par son travail de défense des droits fondamentaux.

## **14. Secours populaire français**

### **Statut consultatif spécial : 2006**

#### **Introduction**

Le Secours populaire français est un mouvement au sein duquel travaillent des animateurs-collecteurs. Ceux-ci donnent de leur temps pour cultiver la solidarité en accueillant et accompagnant des personnes, en organisant des événements, en collectant des ressources financières ou matérielles, en recevant des enfants en

vacances, en dirigeant, en gérant, en réalisant des bilans et en cherchant d'autres animateurs-collecteurs.

### **Objectifs**

La mission de l'association est de prendre des mesures contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde entier. Le Secours populaire français est particulièrement attentif aux problèmes d'exclusion, à savoir la fourniture d'abris d'urgence, de vêtements et de nourriture et l'orientation vers un établissement de santé. L'association prend en charge des individus et des familles et les aide à accéder à un logement et à des services de santé, à partir en vacances, à avoir accès à la culture et à des loisirs, à pratiquer des activités sportives et à bénéficier d'une insertion professionnelle.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le 22 juin 2012, une conférence a été organisée à Paris pour lancer l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. En 2013, le journal du Secours populaire français a publié un dossier spécial intitulé « Le partage de l'eau, une urgence pour l'humanité ». Des conférences ont eu lieu tout au long de l'année 2013, notamment une table ronde sur « L'eau, un bien commun à partager et à préserver ». Des animateurs sont intervenus sur cette thématique dans des écoles ou auprès du grand public par le biais d'ateliers de sensibilisation.

Chaque année, l'association organise des campagnes de sensibilisation au moyen d'expositions et de projections-débats organisées à travers la France lors de la Journée internationale de la femme. Elle organise également tous les ans des initiatives à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune information fournie

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Secours populaire français utilise et diffuse les données publiées par les agences des Nations Unies et agit dans le cadre de leurs recommandations et des axes préconisés, avec une attention particulière portée aux femmes et aux enfants.

Dans le cadre des actions d'urgence engagées par l'association, ses équipes suivent l'ensemble des informations et des données délivrées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur les différentes crises humanitaires.

Suite au séisme de janvier 2010 en Haïti, le Secours populaire français est intervenu pour reconstruire l'école des Orangers à Jacmel. La cantine de l'école est approvisionnée par le Programme alimentaire mondial afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un repas gratuit tous les midis.

Depuis 2012, le Secours populaire français et son partenaire Medical Relief Society ont mis en place un programme de trois ans cofinancé par le PNUD et

destiné à inciter la jeunesse de Jérusalem-Est à participer à des actions d'entraide et de citoyenneté.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

*Objectif 1* : Au Nicaragua, le Secours populaire français a mis en place un programme d'amélioration des conditions de vie pour 1 300 familles paysannes par le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration des revenus économiques.

*Objectif 2* : Au Niger, le Secours populaire français et son partenaire HED Tamat se sont engagés en 2013 sur un programme de scolarisation des enfants nomades dans la commune d'Ingall.

*Objectif 3* : En Mauritanie, le Secours populaire français et son partenaire El Karamat ont lancé en 2013 un important programme de lutte contre l'excision et les mariages précoces dans les *adouabas*. Plus de 3 000 personnes ont déjà été sensibilisées dans 31 villages.

*Objectif 4* : Au Bénin, le Secours populaire français a mis en place un projet d'éducation nutritionnelle pour 300 enfants de 0 à 5 ans, dans deux villages lacustres particulièrement touchés par la malnutrition.

*Objectif 5* : Au Maroc, un projet d'accès aux soins a permis d'équiper une maternité à Tazarine, de participer à la formation de sages-femmes et de fournir des consommables.

*Objectif 6* : En Afrique du Sud, le Secours populaire français s'engage au côté de l'association Ekupholeni pour soutenir de jeunes chefs de famille affectés par le sida, par le biais d'un soutien psychosocial et de formations professionnelles.

*Objectif 7* : En Haïti, le Secours populaire français a engagé un vaste programme d'accès à l'eau potable profitant à 3 500 personnes de la commune de Rivière froide afin d'améliorer les conditions sanitaires des familles.

### **Renseignements complémentaires**

En 2013, l'association a mené 151 actions et programmes de solidarité dans 55 pays avec 139 partenaires.

## **15. Traditions pour demain**

### **Statut consultatif spécial : 2006**

#### **Introduction**

Traditions pour demain est un réseau international non gouvernemental indépendant à but non lucratif et sans affiliation confessionnelle ni partisane. Essentiellement animé par des bénévoles, il est constitué de ses membres et de donateurs individuels. Depuis 1986, Traditions pour demain accompagne les initiatives d'affirmation culturelle de dizaines de peuples et de minorités, autrement dit des centaines de communautés amérindiennes en Amérique centrale et en Amérique du Sud.



## **Objectifs**

Traditions pour demain intervient aussi auprès d'instances gouvernementales nationales et internationales, comme l'UNESCO, l'OMPI ou l'ONU, pour réaliser des avancées dans le domaine des normes internationales et des politiques nationales, notamment en ce qui concerne les droits culturels des peuples autochtones, la sauvegarde du patrimoine culturel vivant et la défense de la diversité culturelle.

## **Changements à signaler**

L'organisation a acquis le statut de partenaire officiel auprès de l'UNESCO et a déposé une demande de statut d'observateur permanent auprès de l'OMPI.

## **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a mis en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en participant à :

- Des réunions spécialisées avec les ONG au Palais des Nations à Genève;
- Une réunion avec le HCDH à Panama, en 2012.

## **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux événements suivants :

- Sessions annuelles du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, à Genève;
- Débat de haut niveau du Conseil économique et social, en 2013;
- Réunions préparatoires de l'Instance permanente pour les droits des peuples autochtones.

## **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec les entités suivantes :

- Bureau de liaison avec les ONG à Genève;
- OMPI;
- UNESCO;

## **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation mène sur le terrain des projets d'éradication de la pauvreté en soutenant des industries culturelles dans les pays du Sud.

## **Renseignements complémentaires**

L'organisation a contribué à la préparation des objectifs de développement durable pour l'après-2015 lors du Congrès international de Hangzhou (Chine) sur le thème « La culture : une composante essentielle du développement durable » (15-17 mai 2013).